

## Droit constitutionnel, notes qui stagnent !

Par **Titus7**, le **02/03/2014** à **11:12**

Bonjour !

Actuellement étudiant en L1, je me rend compte que mes notes stagnent au niveau du droit constitutionnel, je reste bloqué entre 12 et 13 ! je n'arrive pas à monter plus haut, dans un premier temps, je vais me mettre à consulter plus d'ouvrages et assimiler plus de connaissances, par la suite, avez vous d'autres conseils à me suggérer ?

Merci de votre aide !

Par **gregor2**, le **02/03/2014** à **23:04**

Bonjour, sans voir les copies ça va être dur, mais en effet vous pouvez :  
entrer plus dans le détail,  
améliorer la qualité de votre réflexion  
faire attention à votre orthographe !

[citation]Actuellement étudiant en L1, je me **rends** compte que mes notes stagnent au niveau du droit constitutionnel, je reste bloqué entre 12 et 13 ! je n'arrive pas à **monter** plus haut, dans un premier temps, je vais me mettre à **consulter** plus d'**ouvrages** et assimiler plus de **connaissances**, par la suite, avez vous d'autres **conseils** à me suggérer ?[/citation] Sans oublier que vous pouvez faire des phrases plus courtes et remplacer quelques virgules par des points. La Cour de cassation ne fait qu'une phrase, nous non ;) Les professeurs de droit aiment la qualité de l'orthographe et en particulier les constitutionnalistes (pour une raison que je ne connais pas).

Ne le prenez pas mal j'ai le même problème, si quelqu'un cherchait mes fautes il ne serait pas déçu ;) D'ailleurs j'avais exactement ces notes en constitutionnel.

Par **Titus7**, le **03/03/2014** à **12:48**

Quant à l'amélioration de la réflexion, il s'agit de ne pas recracher du cours sans une explication qui s'en suit ? :)

Par **Mimie71**, le **03/03/2014 à 14:20**

Enfin, si je peux me permettre, 12/13 de moyenne en droit constitutionnel n'est pas non plus (même pas DU TOUT) catastrophique, je ne vois pas ce qu'il y a d'alarmant.

Par **Booker**, le **03/03/2014 à 14:41**

Pour ma part dans l'expression de Titus je reconnais le formatage des plans en deux parties de la fac de droit

Par **Titus7**, le **03/03/2014 à 14:47**

Booker, il est parfaitement vrai que depuis quelques temps, tous les raisonnements que j'entreprends se divise en plusieurs parties et ceux même en dehors de la faculté ^^  
Mimie71, il n'y a rien d'alarmant, je suis assez satisfait de mes notes, la difficulté que j'ai, c'est que je ne n'arrive pas (et ceux peu importe le temps que je passe a travailler cette discipline) a gagner des points. C'est ce point là qui est frustrant...

Par **Mimie71**, le **03/03/2014 à 15:53**

D'accord je comprends, dans ce cas je pense que tu peux obtenir des réponses à tes interrogations auprès de ton chargé de TD, je pense qu'il s'agit de la personne la plus en mesure de t'aider et de te faire part des aspects positifs et négatifs de tes devoirs, et des points à améliorer ;)

Par **Poussepain**, le **03/03/2014 à 22:22**

Pour monter plus haut, de manière générale, enrichir son style, même dans les plans, montrer habilement sa culture (par exemple les juges de la rue Montpensier, au lieu du CC), améliorer l'orthographe. Améliorer ses plans (plans qui se répondent parfaitement). Lire beaucoup de doctrine, élargir ses analyses.

Après il faut aussi savoir sortir du lot, prendre des risques pour avoir une approche originale, qui apporte quelque chose.

En L1 je faisais toujours un plan bateau, celui auquel tout le monde pense et qui bien traité assure la moyenne puis je prenais le temps de faire un plan plus original, que je retenais généralement.

Après le risque...c'est risqué. Ça se prête mieux au constit qu'au civil [smile36]

Par **Thibault**, le **04/03/2014** à **11:41**

Pour améliorer ses notes il faut... améliorer le fond, et la forme.

La forme: cela a été dit: phrases claires, françaises, sans fautes, organisées...

Le fond: en effet recracher son cours n'est pas très utile dans les exercices de type dissertation. Privilégier l'argumentation, la démonstration d'une idée de manière logique, et évidemment l'apport de connaissances. Au delà de la connaissance brute pas toujours utile (dur de recaser beaucoup de choses dans une copie de 4 pages sans faire un empilement qui nuit à la lecture...), tu peux privilégier l'apprentissage de références (quel auteur pense quoi ?), citations, interprétations des événements, droit comparé, remise en question/justification de dogmes, etc.

En somme, c'est du travail de long terme: il n'est pas forcément nécessaire d'apprendre plus de choses au sens mémoriel, mais de lire des ouvrages, s'ouvrir, regarder des documentaires, lire de l'histoire, etc.

:)

Par **Titus7**, le **04/03/2014** à **13:56**

Pour le fond, je vais me faufiler à la BU, et commencer à dévorer les bibliographies constitutionnelles :) et concernant le cours, je vais l'apprendre (comme d'habitude), et essayer à chaque fois de bien l'actualiser, le comparer à aujourd'hui...

Par **Booker**, le **04/03/2014** à **18:33**

Je plussoie Thibault. Encore une fois et comme souvent à la fac -au moins-, la différence se fait sur l'ouverture d'esprit. Pour imaginer cela, je dirais que le correcteur goûtera un peu de vos connaissances, mais plus celles-ci proviendront d'une flore et d'une faune culturelle riche, plus les papilles cérébrales de celui-ci en seront choyées, même sur un si court échantillon tel qu'une copie de quelques pages. Donc, cultivez votre flore et votre faune, cultivez votre esprit, c'est cela qui vous aidera à vous différencier des autres copies en effet -pour ne voir que l'apport au niveau de la fac je pense mais cela est un autre débat-.